



**Challenge régional
de pétanque
inter-Administrations
« *Stéphane Behague* »**

à

LAON (02)

le samedi 17 octobre 2020
organisé par l'ASCEE 62 et l'ASCE 02
en partenariat avec la SRIAS



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC



Chers Collègues,

La SRIAS HAUTS-DE-FRANCE vous invite au tournoi de pétanque inter-administrations « Stéphane Behague » qui aura lieu cette année le 17 octobre 2020, à Laon (02).

Je remercie le Président de l'ASCEE 62 et son équipe pour la tenue une nouvelle fois de ce formidable tournoi.

Je vous souhaite de passer une excellente journée entre collègues de différentes administrations de l'État des Hauts-de-France.

Pascal Marié
Président de la SRIAS HDF

PS : nouveau site de la SRIAS HDF :
www.srias-hautsdefrance.fr



ASCE 02
couleur passion

C'est avec un immense et réel plaisir que l'ASCE 02 vous accueillera le 17 octobre 2020 à Laon pour le challenge régional de pétanque inter-administrations « Stéphane Behague ».

Nous sommes très fiers d'avoir été sollicités par Ludovic Vanhoutte, Président de l'ASCEE 62 pour organiser ce challenge de la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) Hauts de France dans notre département et n'avons pas hésité un seul instant pour y répondre favorablement.

Le challenge se déroulera au Boulodrome de la ville, qui nous sera gracieusement mis à disposition par la municipalité, comme elle l'a déjà fait plusieurs fois pour l'organisation du challenge régional des ASCE des Hauts de France.

L'ASCE 02 fera en sorte de vous recevoir dans les meilleures conditions, afin que cette journée vous apporte entière satisfaction et que vous en gardiez un excellent souvenir.

Au plaisir de vous accueillir à Laon à l'automne prochain.

Amicalement

Olivier LOMBART
Vice-Président Sport
ASCE 02

Cher(e)s collègues et ami(e)s boulistes,

Après Dourges en 2014, Courcelles-les-Lens en 2016, Marck en 2017 et 2018, puis de nouveau Courcelles-les-Lens en 2019 l'Association Sportive, Culturelle et d'Entraide de l'Équipement de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM 62) vous propose le **6ème challenge régional inter-Administrations de pétanque « Stéphane Behague »** chez nos ami(e)s picards.

Cette année encore, le challenge se fera **en triplettes**.

Notre choix s'est porté sur la commune de Laon, ancienne capitale de la France, ville accueillante, sportive et possédant toutes les infrastructures nécessaires à l'organisation d'une telle manifestation. De par son implantation à proximité de l'autoroute A26, le site est très facilement accessible.

Nous vous adressons ci-joint le dossier de présentation et la fiche d'inscription que nous vous demandons de bien vouloir nous retourner avant le 4 septembre 2020 (dernier délai). **Le nombre de participants étant limité, les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en compte.**

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter :

VANHOUTTE Ludovic
Vice-Président de l'ASCEE 62
DDTM du Pas-de-Calais
100, Avenue W. CHURCHILL
62000 ARRAS
ludovic.vanhoutte@pas-de-calais.gouv.fr
Tél : 03.21.22.90.70.

Recevez, chers collègues, nos salutations amicales.

Le vice-président de l'ASCEE 62

Challenge régional inter-Administrations de pétanque 2020



SOMMAIRE :

- 1/ Le programme**
- 2/ Déroulement de l'épreuve**
- 3/ Règlement**
- 4/ Enregistrement des résultats**
- 5/ Arbitrage**
- 6/ Récompenses**
- 7/ Déclaration**
- 8/ Annexes :**
 - Fiche d'inscription joueur**
 - Fiche d'inscription par équipes**
 - Fiche récapitulative d'inscriptions**

Le programme

L'accueil des participants s'effectuera de 8 heures 30 à 8 heures 55, au **boulodrome couvert** situé au **72 Avenue Charles de Gaulle à Laon (02000)**. A cette occasion, le petit-déjeuner vous sera offert.



Le tirage au sort sera préétabli et le début des rencontres se fera à 9 heures.

A partir de midi, un repas en commun sera servi par les équipes de l'ASCEE 62 et l'ASCE 02 dans le boulodrome.

L'après-midi, les rencontres se poursuivront jusqu'aux finales. L'annonce des résultats et la remise des trophées seront effectuées après les finales.

ATTENTION : le challenge est limité à 32 triplettes.

Si le nombre d'inscrits dépasse ce chiffre, un tirage au sort sera effectué.

Seule l'équipe gagnante en 2019 est prioritaire.

Aucune inscription par mail ne sera acceptée.



Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroulera en triplettes (32 équipes de 3 personnes – 2 boules par personne). Elle est ouverte à tous les fonctionnaires d'État des Hauts-de-France, leur conjoint et leurs enfants à charge. Une équipe peut être composée de 3 agents (ou ayant-droit) provenant d'Administrations différentes.

S'il vous faut des partenaires, n'hésitez pas à nous l'indiquer, nous pouvons constituer des équipes avec des joueurs/joueuses isolé(e)s.

Un concours principal réunira toutes les équipes. Il se déroulera par tirage au sort intégral sur 3 parties en 13 points gagnants. Un classement sera effectué en fonction du nombre de parties gagnées + goal-average.

Au terme de ces 3 rencontres, les 8 meilleures équipes continueront dans un concours général et joueront les quarts de finale de la manière suivante : le 1^{er} contre le 8^{ème}, le 2nd contre le 7^{ème}, etc...

Les 8 suivantes joueront dans un concours complémentaire (quarts de finale : le 9^{ème} contre le 16^{ème}, le 10^{ème} contre le 15^{ème}, etc...

Les 8 suivantes joueront dans un concours C (même principe).

Les 8 dernières joueront dans un concours D (même principe).

Ces concours s'effectueront ensuite par élimination directe jusqu'à la finale. Des parties de classement se feront entre les perdants de chaque tour.

L'ASCEE 62 se réserve le droit de modifier le déroulement de l'épreuve en fonction du nombre d'équipes.

Des trophées et des lots seront remis aux meilleures équipes de chaque concours.

Règlement

Les parties se joueront sur les terrains du boulodrome (ou à l'extérieur après accord des responsables, si le temps le permet).

Le règlement de la Fédération Française de pétanque (FFPJP) sera appliqué.

Enregistrement des résultats

A l'issue de chaque partie, la présence d'un membre de chaque équipe (gagnante et perdante) est requise à la table de marque. Le résultat ne sera enregistré qu'à cette condition.

Arbitrage

Des membres de l'ASCEE 62 et de l'ASCE 02 seront à la disposition des équipes participantes pour régler les points litigieux.

Récompenses

A l'issue du challenge, **des récompenses (trophées + lots) seront attribuées aux meilleures équipes de chaque concours.**

Le trophée régional sera remis à l'équipe gagnante du concours général avec obligation de le remettre en jeu l'année suivante.

Le trophée régional sera acquis au bout de 3 victoires.

Déclaration

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce présent règlement. Nous vous rappelons que ce challenge est placé sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

Annexes

Challenge régional inter-Administrations de pétanque 2020

Fiche d'inscription individuelle

Nom :

Prénom :

Statut : Agent

Conjoint

Enfant

Merci de nous communiquer une adresse
mail sur laquelle vous êtes joignable
personnellement : nous vous
confirmerons votre inscription dessus

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

Administration d'État représentée :

Adresse administrative :

Repas : avez-vous des intolérances alimentaires ? Non Oui

Si oui, lesquelles ?

Pièce à joindre :

- Chèque de 15€ (frais d'organisation + repas) à l'ordre de l'ASCEE62
- Pièce justifiant toute appartenance à la fonction publique : fiche de paie de moins de trois mois (entête), carte professionnelle, attestation de l'employeur.
- Pour les conjoints ou enfants : pièce justifiant la filiation
- Enveloppe timbrée à votre adresse pour retour du chèque au cas où vous ne seriez pas retenu (tirage au sort). A défaut, le chèque sera détruit.

Challenge régional inter-Administrations de pétanque 2020

Fiche récapitulative des inscriptions (par équipe)

Concours triplettes masculines, féminines, mixtes
Equipe n°1 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°2 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°3 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°4 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°5 Joueur 1 : Joueur 2 :
Equipe n°6 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°7 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°8 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :

